

Faculté de médecine

Plan d'attribution des
Bourses de réussite de la
FESP

2023-2024



Faculté des études supérieures
et postdoctorales



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières	
Préambule et objectifs.....	3
Bonification du plan par la faculté.....	3
Bourses de réussite à la maîtrise.....	3
Programmes d'études visés	3
Conditions d'admissibilité	4
Critères de sélection.....	4
Procédures pour le dépôt de la candidature	5
Bourse de perfectionnement d'une langue	5
Bourse de congrès et de perfectionnement.....	5
Prime pour publication comme premier auteur en 2023	6
Résumé des bourses de réussite à la maîtrise recherche.....	6
Procédures pour demander la bourse	7
Bourses de réussite au doctorat.....	7
Programmes d'études visés	7
Conditions générales.....	7
*Délai fixé pour la réalisation de l'examen de doctorat	9
Bourse de congrès et de perfectionnement.....	9
Prime pour publication comme premier auteur en 2023	10
Exceptions	10
Procédures pour demander la bourse	10
Personnes-ressources	11

Préambule et objectifs

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) dédie annuellement un fonds pour soutenir la persévérance et la réussite aux cycles supérieurs.

Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales permettent d'offrir un appui financier aux personnes inscrites dans un programme de maîtrise et de doctorat pour le franchissement de différentes étapes selon les échéanciers prévus à leur programme et leur permettre de diplômé dans un délai raisonnable.

Ce document présente les détails du Plan d'attribution de la faculté de médecine en vigueur du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024. Le plan d'attribution est révisé annuellement en fonction des budgets disponibles et sujet à changement sans préavis.

Bonification du plan par la faculté

La Faculté de médecine via le Vice-décanat aux études a choisi d'apporter sa propre contribution financière via un montant de 10 500 \$ pour soutenir davantage la persévérance et la réussite de ces étudiantes et étudiants des programmes de maîtrise recherche par des bourses pour la réussite d'un cours de langue, la participation à un congrès ou une activité de perfectionnement ou via des bourses pour la publication d'un article scientifique. Le détail de ces bourses additionnelles figure dans les sections suivantes.

Bourses de réussite à la maîtrise

Les Bourses de réussite à la maîtrise visent à offrir des bourses d'une valeur de 2 500\$ afin de favoriser la persévérance et la réussite à la maîtrise. Ces bourses sont offertes sur concours à la session d'automne et à la session d'hiver.

Maîtrise professionnelle 31 bourses

Concours à la session d'automne

Maîtrise recherche avec mémoire 31 bourses

Concours à la session d'automne

Concours à la session d'hiver

Programmes d'études visés

Les programmes de maîtrise admissibles à ces bourses sont :

- Maîtrise en audiologie
- Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire
- Maîtrises en épidémiologie
- Maîtrise en ergothérapie
- Maîtrise en kinésiologie
- Maîtrise en médecine moléculaire
- Maîtrise en microbiologie-immunologie
- Maîtrise en neurosciences
- Maîtrise en orthophonie

-
- Maîtrise en physiothérapie
 - Maîtrises en santé publique
 - Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales
 - Maîtrise en sciences de la réadaptation

Conditions d'admissibilité

À la maîtrise professionnelle, la personne doit respecter les conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) dans le programme à la session d'attribution de la bourse;
- Avoir complété et réussi au moins 24 crédits;
- Ne pas avoir dépassé la limite de 4 sessions d'inscription dans le programme (ergothérapie et physiothérapie) ou 6 sessions d'inscription dans le programme (audiologie et orthophonie).
- Ne pas avoir reçu lors d'un précédent concours, une bourse de persévérance et de réussite de la FESP ou, ne pas être admissible à une bourse de soutien à la persévérance et à la réussite du Gouvernement du Québec.

À la maîtrise recherche, la personne doit respecter les conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) dans le programme à la session d'attribution de la bourse;
- Avoir complété et réussi au moins 36 crédits;
- Ne pas avoir dépassé la limite de 6 sessions d'inscription dans le programme;
- Ne pas avoir bénéficié d'une bourse de réussite de la FESP.

Critères de sélection

- L'excellence académique, qui tient compte de la particularité des cheminements, dans une perspective d'équité, de diversité et d'inclusion;
- L'importance de l'appui financier pour terminer les études de maîtrise;
- L'état d'avancement des études et le réalisme de l'échéancier proposé, attestés par la directrice ou le directeur de recherche, dans le cadre de la maîtrise recherche ;
- L'état d'avancement des études et la démonstration de l'utilisation de stratégies menant à la réussite des études selon le cheminement prévu au programme, attestés par la directrice ou le directeur de programme, dans le cadre de la maîtrise professionnelle ;

Dans le cadre de la maîtrise recherche, une priorité sera accordée aux personnes prévoyant effectuer le dépôt de l'activité terminale prévue au programme pour évaluation au courant de la session d'automne 2023 ou d'hiver 2024.

Procédures pour le dépôt de la candidature

Le formulaire en ligne doit être rempli par la candidate ou le candidat via le système GBP du BBAF.

Concours de l'automne : Formulaire disponible du 1er au 15 octobre

Concours de l'hiver : Formulaire disponible du 1er au 15 février

Modalités propres à la maîtrise recherche

À la section appropriée du formulaire en ligne, vous devrez identifier une **personne répondante**. Celle-ci doit normalement être votre directrice ou votre directeur de recherche. Par mesure de confidentialité, elle recevra automatiquement un lien sécurisé afin de compléter sa section en ligne. Veuillez donc vous assurer d'indiquer correctement son adresse courriel dans le champ prévu à cet effet.

Votre répondante ou répondant devra également soumettre sa recommandation **avant la date limite**. Les candidatures sans recommandation à cette date seront rejetées. Vous serez avisé(e) par un courriel automatique lorsque votre demande sera considérée comme complète.

Bourse de perfectionnement d'une langue

Une bourse de réussite de 250 \$ est offerte aux étudiantes et étudiants qui en feront la demande et qui réussiront un cours d'anglais ou de français (sigle de cours ANL, FRN et FLE).

Soumettre la demande électronique dans le dossier [Capsule](#) sous « Activités de formation à la recherche » au plus tard le dernier jour de la fin de la session pour laquelle la bourse est demandée, sauf pour la session d'hiver en raison de la fin de l'année financière (la date limite est le 31 mars 2024, et ce même si votre dépôt ou examen de doctorat n'a pas encore eu lieu).

Bourse de congrès et de perfectionnement

L'ACCEM (Association des Chercheuses et Chercheurs Étudiant à la faculté de Médecine de l'Université Laval) vise à promouvoir la participation des étudiants de 2e et 3e cycle à des congrès d'envergure provinciale, nationale et internationale ou à une activité de perfectionnement et ce, dans le cadre de leur formation. Des bourses sont attribuées via un concours qui se déroule deux fois par année.

[Précisions sur les bourses de congrès](#)

[Précisions sur les bourses de perfectionnement](#)

IMPORTANT - À PLACER À VOTRE AGENDA

Session	Date limite
Été 2023	31 août 2023
Automne 2023	22 décembre 2023
Hiver 2024	31 mars 2024*

IMPORTANT : Afin de vous assurer de recevoir votre bourse de réussite, veuillez soumettre votre demande dès le début de la session.

*À la session d'hiver, en raison de la fin de l'année financière (la date limite est devancée au 31 mars 2024)

Prime pour publication comme premier auteur en 2023

Une bourse est offerte aux étudiantes et étudiants qui en feront la demande et qui démontreront avoir publié dans l'année civile 2023 (entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023) un ou plusieurs articles comme premier auteur en collaboration avec son directeur ou sa directrice de recherche. Le montant de cette bourse sera établi en fonction des soldes disponibles dans le budget 2023-2024.

Le concours sera publicisé au mois de février 2024 et les demandes seront traitées seulement en mars 2024.

Il est fortement suggéré d'attendre la fin de l'année 2023 pour soumettre, dans une même demande, l'ensemble des publications de 2023. Notez que les articles sous presse en 2023 [Epub ahead of print 2023] ne seront pas comptabilisés dans l'année civile 2023.

NOTE : Nous prenons en compte, l'année, le volume et le numéro dans lequel l'article est publié et non la date d'acceptation ou de mise en ligne (epub ou epub-ahead-of-print).

Résumé des bourses de réussite à la maîtrise recherche

Jalons	Montant de la prime
Bourse de réussite à la maîtrise recherche	Une valeur de 2 500 \$ sous la forme d'un concours à la session d'automne et à la session d'hiver
Prime de perfectionnement d'une langue	Une valeur de 250\$
Bourse de congrès et de perfectionnement	Sous réserve des soldes disponibles
Bourse papier premier auteur en 2023	Sous réserve des soldes disponibles en mars 2024

Procédures pour demander la bourse

La personne doit effectuer la demande avant la fin de la session à laquelle l'étape est complétée.

1. Accéder à Capsule et sélectionner « Activités de formation à la recherche ».
2. Sélectionner « Soumettre une demande de bourse ».
3. Sélectionner le programme d'études.
4. Sélectionner la bourse à demander en cliquant sur le bouton « Demander ».
5. Confirmer et soumettre votre demande et, s'il y a lieu, acheminer les documents demandés à votre direction de programme.

Consulter la procédure [ici](#).

Bourses de réussite au doctorat

Programmes d'études visés

Les programmes de doctorat admissibles à ces bourses sont :

- Doctorat en biologie cellulaire et moléculaire
- Doctorat en biostatistique
- Doctorat en épidémiologie
- Doctorat en kinésiologie
- Doctorat en médecine moléculaire
- Doctorat en microbiologie-immunologie
- Doctorat en neurosciences ou neurobiologie
- Doctorat en sciences cliniques et biomédicales
- Doctorat en sciences de la réadaptation

Conditions générales

Pour être admissible à ces bourses, la personne doit minimalement :

- Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) à la session d'attribution de la bourse;
- Ne pas avoir dépassé la limite de 12 sessions d'inscription dans le programme de doctorat;

Tableau des bourses et conditions spécifiques d'admissibilité

Le soutien total accordé à la personne admissible est de 15 500\$. Le tableau suivant présente le détail des bourses offertes et les conditions d'admissibilité s'appliquant.

Bourse	Description	Conditions d'admissibilité
Bourse d'admission à la suite d'un passage accéléré (30PASD)	D'une valeur de 2500\$, cette bourse récompense la réussite du passage accéléré	Lorsque la demande d'admission au doctorat est acceptée. Ne pas être titulaire de la bourse de réussite à la maîtrise
Bourse pour la remise du plan de collaboration (30COL1)	D'une valeur de 500\$, cette bourse récompense le dépôt du Plan de collaboration.	Dépôt dans l'intranet de la FMED d'un Plan de collaboration avant la fin de la 1 ^{re} session d'inscription au programme de doctorat
Bourse de réussite de l'examen de doctorat (30PRED)	D'une valeur de 3 000\$, cette bourse récompense la réussite de l'examen de doctorat à la session visée*	Avoir réussi avec succès l'examen de doctorat à l'intérieur du délaï prévu par le programme* soit (entre la 4e et la 6e session). Un échec entraîne un droit de reprise et la réussite de la reprise pourrait permettre une bourse d'une valeur de 1500\$.
Bourse de progression (30PRG1)	D'une valeur de 2 500\$, cette bourse récompense la progression satisfaisante de l'étudiant ou l'étudiante.	Offerte à l'étudiante ou l'étudiant ayant atteint sa 7e session d'inscription au doctorat à temps complet.
Bourse de rédaction 1 (30RED1)	D'une valeur de 2 500\$, cette bourse récompense la progression satisfaisante de l'étudiant ou l'étudiante.	Offerte à l'étudiante ou l'étudiant ayant atteint sa 9e ou 10e session d'inscription à temps complet, sous recommandation de la direction de recherche à la direction du programme.
Bourse de rédaction 2 (30RED2)	D'une valeur de 2 500\$, cette bourse récompense la progression satisfaisante de l'étudiant ou l'étudiante à la 11e session.	Offerte à l'étudiante ou l'étudiant à la 11e session d'inscription à temps complet, sous recommandation de la direction de recherche à la direction du programme.
Bourse de dépôt initial (30DITD)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse récompense le dépôt initial de sa thèse avant la fin de la 12e session.	Offerte à l'étudiante ou l'étudiant ayant effectué le dépôt initial de sa thèse à l'intérieur de la 12e session d'inscription au doctorat.
Bourse de réussite d'un cours de langue (30LANG)	D'une valeur de 250\$, cette bourse récompense la réussite d'un cours de français ou d'anglais.	Offerte à l'étudiante ou l'étudiant ayant effectué et réussi un cours de français ou d'anglais (Sigle de cours ANL, FRN et FLE). Bourse réitérable.

Bourse de congrès et de perfectionnement (30PRIM)	<p>Sous réserve des soldes disponibles.</p> <p>Offerte à l'étudiante ou l'étudiant ayant pris part ou désirant prendre part à un stage*, à une activité de formation ou à une activité de perfectionnement à l'extérieur de la région de Québec, et ce, dans le cadre de leur formation.</p> <p>* Le mot « stage » est utilisé dans l'intégralité de ce document pour alléger le texte. Sont aussi accepté : cours, workshop, formation, intégration, etc.</p>
Bourse de publication comme premier auteur (30PUB1)	<p>Sous réserve des soldes disponibles en mars 2024.</p> <p>Montant de la bourse variable et il est attribué via un concours annuel à l'hiver 2024.</p>

*Délai fixé pour la réalisation de l'examen de doctorat

Doctorat	Délais fixés par la direction du programme
Biologie cellulaire et moléculaire	Avant la fin de la 4e session d'inscription au doctorat
Biostatistique	L'examen doctoral : volet prospectif (STT-8012) réussi avant la fin de la 5e session d'inscription au doctorat ou avant la fin de la 7e session si une scolarité préparatoire est requise.
Épidémiologie	L'examen de projet (EPM-8000) réussi avant la fin de la 5e session d'inscription au doctorat ou avant la fin de la 7e session si une scolarité préparatoire est requise.
Kinésiologie	Avant la fin de la 4e session d'inscription au doctorat
Médecine moléculaire	Avant la fin de la 5e session d'inscription au doctorat.
Microbiologie-immunologie	Avant la fin de la 5e session d'inscription au doctorat.
Neurosciences ou neurobiologie	Avant la fin de la 5e session d'inscription au doctorat. L'étudiant ou l'étudiante devra fournir une attestation écrite de la direction de programme prouvant que son comité d'encadrement a tenu une première rencontre avant la fin de sa 3e session d'inscription au doctorat.
Sciences cliniques et biomédicales	Avant la fin de la 4e session d'inscription au doctorat.
Sciences de la réadaptation	Avant la fin de la 4e session d'inscription au doctorat.

Bourse de congrès et de perfectionnement

L'ACCEM (Association des Chercheuses et Chercheurs Étudiant à la faculté de Médecine de l'Université Laval) vise à promouvoir la participation des étudiants de 2e et 3e cycle à des congrès d'envergure provinciale, nationale et internationale ou à une activité de perfectionnement et ce, dans le cadre de leur formation. Des bourses sont attribuées via un concours qui se déroule deux fois par année.

[Précisions sur les bourses de congrès](#)

[Précisions sur les bourses de perfectionnement](#)

Prime pour publication comme premier auteur en 2023

Une bourse est offerte aux étudiantes et étudiants qui en feront la demande et qui ont publié dans l'année civile 2023 (entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023) un ou plusieurs articles comme premier auteur en collaboration avec sa direction de recherche. Le montant de cette bourse sera établi sous réserve des soldes disponibles en mars 2024 dans le budget 2023-2024.

Le concours sera publicisé au mois de février 2024 et les demandes seront traitées seulement en mars 2024.

Il est fortement suggéré d'attendre la fin de l'année 2023 pour soumettre, dans une même demande, l'ensemble des publications de 2023. Notez que les articles sous presse en 2023 **[Epub ahead of print 2023]** ne seront pas comptabilisés dans l'année civile 2023.

NOTE : Nous prenons en compte, l'année, le volume et le numéro dans lequel l'article est publié et non la date d'acceptation ou de mise en ligne (epub ou epub-ahead-of-print).

Exceptions

- Si le délai d'une étape n'est pas respecté, l'étudiante ou l'étudiant est néanmoins admissible à obtenir le financement des étapes subséquentes.
- L'étudiante ou l'étudiant qui est retardé dans le cheminement de ses études ou qui les suspend temporairement en raison d'un congé parental, d'un problème de santé (le touchant lui-même ou affectant l'un des membres de sa famille immédiate) ou de tout autre motif scolaire exceptionnel peut s'adresser à sa direction de programme pour qu'on lui accorde une dérogation aux délais normalement impartis. Il devra fournir des pièces justificatives pertinentes.
- Changement de programme : le dossier sera analysé par la conseillère à la gestion des études et la direction du programme et une décision sera rendue en fonction de l'état d'avancement des études de l'étudiante ou l'étudiant.

Procédures pour demander la bourse

La personne doit effectuer la demande avant la fin de la session à laquelle l'étape est complétée.

1. Accéder à Capsule et sélectionner « Activités de formation à la recherche ».
2. Sélectionner « Soumettre une demande de bourse ».
3. Sélectionner le programme d'études.
4. Sélectionner la bourse à demander en cliquant sur le bouton « Demander ».
5. Confirmer et soumettre votre demande et, s'il y a lieu, acheminer les documents demandés à votre direction de programme.

Consulter la procédure [ici](#).

Personnes-ressources

Programmes	Adresse postale	Courriel
Biologie cellulaire et moléculaire Microbiologie-immunologie Médecine moléculaire Neurosciences	Local 4645 Pavillon Ferdinand-Vandry	etudes.sup1@fmed.ulaval.ca
Biostatistique Épidémiologie Santé publique	Local 4645 Pavillon Ferdinand-Vandry	etudes.sup2@fmed.ulaval.ca
Sciences cliniques et biomédicales	Local 4645 Pavillon Ferdinand-Vandry	etudes.sup3@fmed.ulaval.ca
Kinésiologie	Local 2128 PEPS	Agentcyclesup.kin@fmed.ulaval.ca
Audiologie Ergothérapie Orthophonie Physiothérapie Sciences de la réadaptation	Local 4265 Pavillon Ferdinand-Vandry	gestionetudes.rea@fmed.ulaval.ca